



T +33388413193 F +33390214134 <http://assembly.coe.int> pace.com@coe.int

Réf. APCE 009 (2011)

Une délégation de l'APCE à Lampedusa : l'Europe doit « partager, et non rejeter, la responsabilité » face à l'immigration

Strasbourg, le 25.05.2011 – « L'Europe doit partager, et non rejeter, la responsabilité face à l'arrivée massive par bateau de réfugiés, demandeurs d'asile et migrants sur l'île de Lampedusa », a déclaré une délégation de cinq membres, de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

A l'issue d'une visite de deux jours sur l'île (les 23 et 24 mai), la délégation, présidée par Christopher Chope (Royaume-Uni, GDE), a affirmé que « les arrivées à Lampedusa ne sauraient relever de la seule responsabilité d'une île minuscule. Il y a eu suffisamment d'appels au partage des responsabilités et à la solidarité. Il est temps que l'Europe agisse ».

La délégation, qui a visité des centres d'accueil à Lampedusa et rencontré les personnes chargées de gérer la situation – au niveau local, régional, national ou international – s'est déclarée impressionnée par l'« engagement profond » de ceux qui s'efforcent de porter secours aux *boat people* et d'accueillir ces personnes qui ont risqué leur vie sur des embarcations de fortune surchargées pour venir en Europe.

« Même si ces arrivées continuent de représenter un défi considérable pour cette toute petite île, il est clair que la crise des premiers jours, où les migrants étaient livrés à eux-mêmes et erraient dans les rues, sans abri, a été surmontée. Aujourd'hui, la situation est bien mieux maîtrisée ».

Toutefois, la délégation a estimé que les structures d'accueil à Lampedusa étaient inappropriées pour des séjours plus longs, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants non accompagnés, et qu'il faudrait procéder, dans quelques jours au plus tard, à des transferts vers des centres mieux équipés en Italie. « Il convient tout particulièrement de traiter le plus vite possible le cas des Tunisiens qui vivent dans des conditions proches de la détention depuis près de trois semaines », a déclaré la délégation.

Il a en outre été rapporté aux membres que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour augmenter la capacité de transferts des arrivants sur l'île vers d'autres lieux – et ce, notamment à l'approche de l'été, où, en raison des meilleures conditions climatiques, d'autres personnes devraient fuir le conflit en Lybie.

« Trop de personnes sont déjà mortes en mer en essayant de gagner notre continent. L'Europe doit s'efforcer de protéger les demandeurs d'asile et les réfugiés, de sorte à ce que ces personnes ne soient plus forcées de mettre leur vie en danger », a conclu la délégation.

L'Assemblée parlementaire tiendra une série de débats sur les arrivées massives sur les côtes méridionales de l'Europe lors de sa session plénière d'été à Strasbourg (du 20 au 24 juin), notamment sur la nécessité de partager les responsabilités.

[Annonce de la visite](#)



L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président: Mevlüt Çavusoglu (Turquie, GDE) - Secrétaire général de l'Assemblée: Wojciech Sawicki.
Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste);
GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe);
GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).